



VOTEZ SNAD-CGT

C'EST DIT ...!!

Mais il ne suffit pas de polluer les boîtes aux lettres professionnelles de tous les agents, en donnant des leçons de démocratie tout en bafouant la loi sur les NTIC...du grand art, mais dans la bassesse ... chacun jugera ...

Il est vrai que quand on n'a pas de programme il est toujours plus tentant et facile de meubler avec des lieux communs, (ndlr : à ne pas confondre avec les lieux d'aisance, quoique ...)

Le SNAD-CGT se contentera dans ce numéro de vous exposer ses positions et les grands axes de ses futurs combats ...



MUTUELLES : LE GOUVERNEMENT DECLARE LA GUERRE

En effet le Gouvernement ne reculant devant rien pour absorber sa dette, met en place un plan anti-déficit de la Sécurité Sociale en doublant le taux de la taxe spéciale sur les conventions d'assurance (TSCA) qui passe ainsi de 3,5% à 7%.

Ainsi ponctionne-t-il les mutuelles de 1,1 milliard d'euros.

Cette ponction se traduisant encore plus par des difficultés d'accès aux soins pour les plus démunis et par une inévitable augmentation de la cotisation des assurés.

Devant cette attaque sans précédant la Mutualité Française lance une pétition « UN IMPÔT SUR NOTRE SANTE ? C'EST NON » que vous pouvez découvrir dans la presse locale ou nationale

Cette pétition appelle tous nos concitoyens à exprimer leur mécontentement afin de faire reculer le gouvernement en supprimant purement et simplement cette taxe. Vous pouvez signer cette pétition en composant :

www.mutualite.fr/petition.

**Face à de telles attaques,
le Comité Régional
Languedoc/Roussillon de la MGEFI,
réuni le mardi 4 octobre 2011,
appelle
à l'unanimité de tous ses membres
à participer massivement
à la journée d'action syndicale du
11 octobre 2011.**

SOMMAIRE :

- **Page 1** : Edito par J. Durand
Mutuelles ... par M. Cabrol
- **Page 2** : Les Brèves par J. Durand
la nouvelle CE et le nouveau bureau ...
- **page 3** : Un peu d'histoire ... par B.
Thibault. - Agenda
- **Page 4** : Appel de la FD finances
pour le 11 octobre ...
- **Page 5** : Les positions du SNAD-
CGT en CAP ...
- **Page 6** : Et en Comité technique ...
- **Page 7** : Le vote ... rappel ...

LOI de FINANCES 2012 :

30 400 postes de fonctionnaires
supprimés en 2012

Le projet de loi de finances 2012,
présenté le 28 septembre, prévoit
la suppression de 30 400 postes
dans la fonction publique d'État.
Avec 14 000 suppressions, le mi-
nistère de l'Éducation nationale
sera le plus touché.

la Défense (7 462), l'Intérieur (3
621) et le Budget (2 870). Les
opérateurs de l'État (Pôle emploi,
ONF, Météo France...) ne sont
quant à eux pas épargnés : 1 106
emplois seront supprimés en
2012, sur 373 456 équivalents
temps plein.

Déclaration de SARKOZY en visite dans une usine de l'OISE, (Reuters 27/07/11), le jour de la grève des ensei- gnants ... :

Aujourd'hui, il y a des protesta-
tions, c'est normal dans une dé-
mocratie", a-t-il déclaré aux
salariés de l'usine Novance, du
groupe Sofiprotéol au moment où
les enseignants du public et du
privé menaient une grève très
suivie en France.

"Mais les emplois qui sont en
cause, ce n'est pas les emplois
de la fonction publique, c'est les
emplois de l'industrie, c'est les
emplois de l'entreprise, c'est les
emplois qui sont exposés à la
concurrence", a-t-il ajouté.

"Mon devoir de chef de l'Etat c'est
d'abord de penser aux ouvriers,
aux salariés et aux cadres qui
sont lancés dans la compétition
internationale et qui ont besoin du
soutien de l'Etat, plus que de
penser à ceux qui ont un travail
difficile mais qui ont un statut qui
les protège", a-t-il ajouté. "Vous,
vous êtes exposés, c'est pour ça
que je dois d'abord être avec
vous plus qu'avec d'autres qui
sont protégés dans leur statut."

La CRISE !!! QUELLE CRISE ?



COMMISSION EXECUTIVE

- Nadia DUCOS
- Marie-Ange CHALDOREILLE
- Isabelle BLAVIER
- Catherine LEUILLET
- Laurence GRANGE
- Sylvie GOMEZ
- Dominique CROUZET
- François BIAUSSAT
- Elian BERNABE
- Jean-François LOGER
- Philippe SIMON
- Julien FRANCOIS
- Claude RIGAL
- Gilles LAROUQUETTE
- Frédéric GRANDSIRE
- Patrice ARENALES
- Julien VERNIERES
- Alexandre GADILLE
- Juan Antonio ROGDRIGUEZ
- Alain CASTANO
- René FAUCET
- Jacques DURAND

A l'issue de l'assemblée
générale du SNADCGT
le 7 octobre 2011, voici
les élus de la CE et du
Bureau ...

BUREAU

- Laurence GRANGE secrétaire
- Jacques DURAND secrétaire adjoint
- Nadia DUCOS trésorière
- Philippe SIMON
- Jean-François LOGER
- Gilles LAROUQUETTE
- François BIAUSSAT
- Elian BERNABE
- Marc CABROL
- René FAUCET

La CGT a décidé de marquer le 70ème Anniversaire de la Fusillade de Chateaubriant, lors d'une manifestation importante. Il y a 70 ans en effet, le 22 octobre 1941, tombaient 48 résistants, otages fusillés par les nazis, avec la complicité des autorités françaises, dont les 27 de Chateaubriant. Ils étaient des syndicalistes, des dirigeants de grandes fédérations de la CGT, des communistes, des patriotes, des résistants de la première heure. Ils ne furent pas choisis au hasard mais désignés par Pierre PUCHEU, l'un des grands représentants du Patronat. De ce patronat qui avait choisi son camp en criant « Plutôt Hitler que le Front Populaire ».

Ces syndicalistes avaient été à la tête des luttes sociales qui avaient conduit à des avancées sociales majeures en 1936, comme la semaine de 40 heures, les congés payés et les premières conventions collectives.

Résistants de la première heure, ils furent internés et fusillés les premiers. Ces exécutions visaient à empêcher les premiers actes de résistance, à tuer dans l'œuf l'espoir.

Les jeunes avaient donné le ton dès novembre 1940. Les 8 et 11 Novembre, les lycéens et étudiants dénonçaient l'arrestation du professeur Langevin, et remontaient les Champs-Élysées pour se rassembler devant l'Arc de Triomphe. La jeunesse paiera un lourd tribut pour ses actes de résistance.

La Résistance avait bien un double objectif : libérer la France et l'Europe du fascisme et jeter les bases de la reconstruction du pays. Il s'agissait de reconstruire en s'appuyant sur l'indépendance économique de la France, la maîtrise des grands moyens de production et une politique innovante de protection sociale. La CGT contribua grandement à faire inscrire ces objectifs, qui ont associé étroitement idéal de liberté, progrès économique et progrès social, dans le programme du Conseil National de la Résistance. Nous ne devons pas laisser s'effacer des mémoires que les Fusillés de Chateaubriant étaient des syndicalistes, et parmi eux des communistes, des chrétiens, ou simplement des patriotes qui ont influencé en profondeur les combats, les valeurs de la Résistance. Pas par instinct de propriété, mais pour souligner le sens et la portée transformatrice de leur engagement.

Le patronat rêve de revenir sur ces acquis sociaux et se livre à des attaques incessantes contre les conquêtes de la Libération en invoquant la compétitivité, la concurrence des pays à bas coût et maintenant le coût excessif d'un système social qui serait devenu un fardeau pour les générations futures. Mais il est aussi actif pour réécrire l'histoire, comme on l'a vu sur le cas de Louis Renault que les milieux patronaux veulent réhabiliter. Il s'agit de faire oublier la collaboration d'une grande partie du patronat avec le nazisme.

Cette réécriture de l'histoire vise à brouiller les repères, à affadir ou à dénaturer les combats de nos camarades fusillés à Chateaubriant. Ces fusillés pour l'exemple, issus de la classe ouvrière, ont fait par leurs actes de résistance honneur à la France. Leur message universel rejoint celui des peuples qui aujourd'hui se soulèvent de l'autre côté de la Méditerranée pour briser le carcan imposé par des régimes dictatoriaux et corrompus.

Comment ne pas remarquer enfin l'audience des thèses de l'extrême droite dans une période qui, à bien des égards, présente des similitudes avec celle de la montée du fascisme en Europe. Cette montée d'une extrême droite qui cherche à camoufler ses racines profondes et sa filiation historique avec la collaboration et se drape dans un discours social pour duper le monde du travail n'est pas un fait banal dans cette période de crise profonde. La CGT a pris ses responsabilités pour alerter le monde du travail sur le danger majeur de ces thèses pour la démocratie et les libertés. Brecht ne disait-il pas que le ventre de la bête immonde est encore fécond ? C'est une motivation supplémentaire et combien importante pour faire du 23 octobre 2011 à Chateaubriant, un grand rassemblement populaire et de la jeunesse.

La CGT appelle à en faire un grand événement avec l'Amicale de Chateaubriant. Souvenons nous de l'appel de Guy MOQUET, l'un des 27 de Chateaubriant « Vous qui restez, soyez dignes de nous ».

Oui, nous voulons être dignes d'eux dans nos actes de résistance et dans notre ambition de transformation sociale pour construire une société au service de l'Homme. Nous dirons aussi à travers ce rassemblement dont toute la CGT peut assurer un grand retentissement : Pas touche à ceux qui ont été l'Honneur de la France, à leurs combats, à leurs valeurs, à leurs messages.

Bernard THIBAUT

AGENDA

- **11 octobre** : grève et manifestations dans toutes la France ... 170 à ce jour...
- **13 octobre** : CAPC cat. C.
- **15 octobre** : CAPC Mutation cat. B
- **Les 15 et 16 octobre** : salle Thailade de l'hôtel de région, à Montpellier, forum sur les médias indépendants et alternatifs. Il y aura du beau monde, (FAKIR, CQFD, ...)
- **19 octobre** : 12 h. dernier délai pour le vote dans les services ...
- **20 octobre (avant 15H)** : **dernier jour pour voter, si vous avez oublié ou si vous vous êtes trompé ... le vote à l'urne (à la DR et à la DI) étant prépondérant ...**
- **21 octobre** : trop tard ...!!!

11 octobre : TOUTES et TOUS en GREVE et dans les MANIFESTATIONS !

Le 1er septembre dernier, l'intersyndicale CGT, CFDT, UNSA, FSU, Solidaires, a appelé à une journée nationale d'action interprofessionnelle visant à une autre répartition des richesses favorisant le développement économique et social.

Pour y parvenir, les organisations syndicales estiment plus que jamais indispensable **l'intervention des salariés, des privés d'emploi, des retraités**, pour peser sur le gouvernement, le patronat, les débats parlementaires en cours.

- ✓ **Cette décision unitaire d'une journée nationale d'action interprofessionnelle le mardi 11 octobre 2011 implique donc de construire ensemble une mobilisation à la hauteur de l'urgence sociale.**

Les salariés des finances, qu'ils soient agents de l'État ou du secteur semi public, subissent, dans les administrations, les établissements, les conséquences des suppressions d'emplois, des restructurations, du gel des salaires, de la gestion individualisée des « ressources humaines »... autant de réformes régressives qui font que les conditions de vie au et hors du travail deviennent insupportables.

Mais ils savent, par l'exercice de leurs missions, que d'autres choix sont possibles ! Réformer la fiscalité en profondeur, créer un pôle financier public, établir un mécanisme de crédits à taux réduits, contrôler les aides aux entreprises, contrôler l'économie, développer les politiques publiques sont des propositions crédibles et porteuses de progrès social...

Avec de telles orientations, il est possible de financer des augmentations de salaires, la création d'emplois qualifiés, une protection sociale obligatoire et complémentaire de qualité...

L'URGENCE SOCIALE appelle L'ACTION pour des MESURES IMMEDIATES !

C'est pourquoi, la fédération des Finances CGT appelle les personnels à se rassembler et à se mobiliser partout avec les organisations syndicales pour faire du 11 octobre un temps fort de l'action dans tout le pays.

- ✓ **Dans les territoires des manifestations unitaires, comme en Ile-de-France, sont organisées. Pour la fédération des Finances CGT, c'est par la grève et la participation massive à ces manifestations que les agents des Finances, avec les salariés du public comme du privé, actifs et retraités, les privés d'emploi, imposeront d'autres choix.**

Après les mobilisations unitaires des 27 septembre et 6 octobre, pour l'éducation nationale et les retraités,

ENSEMBLE, CONSTRUISONS UN PUISSANT MOUVEMENT POUR DE NOUVELLES CONQUÊTES SOCIALES !

Montreuil le 26 septembre 2011

Manifestations ...

MONTPELLIER à 14h30, Départ Place de Thésallie
ALES à 10 h 30, Départ Sous préfecture
NIMES à 15 h 00, Départ Maison Carrée
MENDE à 18 h 00, Départ Place Jean Jaurès

CARRIERES

- rôle fondamental du concours républicain pour l'entrée dans la fonction publique
- revendication d'un déroulement de carrière linéaire dans chaque grade avec avancement aux conditions statutaires
- établissement d'une liste nationale pour l'avancement en tenant compte de la particularité des carrières plus courtes en surveillance

Le SNAD-CGT en CAP ...

ÉVALUATION

- refus des quotas de mois de réduction d'ancienneté
- empêcher toute dérive vers la fixation d'objectifs quantitatifs individuels de pseudo-performance
- censure des appréciations phraséologiques discriminatoires, calomnieuses ou infondées
- possibilité de recours en CAP sur les « modulations » de salaires liées à la « performance » qui doivent être motivées et pas décidées discrétionnairement.

La seule suppression de la notation n'a rien amélioré puisque les quotas de réduction d'ancienneté demeurent. La prétendue « évaluation » ne permet donc pas d'évaluer objectivement le travail des agents mais vise à distinguer artificiellement des « bons » et des « mauvais » agents.



MUTATIONS :

- suppression de l'obligation de délai de séjour de 3 ans à la première affectation et rétablissement du « tableau bis »
- respect du tableau national des mutations et instauration de tableaux locaux pour les affectations à la résidence
- la mobilité ne doit pas être forcée mais résulter du choix des agents
- refus des « résidences uniques » démesurées et dénuées de sens
- refus de la multiplication des postes à profil qui ouvrent la porte à l'arbitraire

DES ENGAGEMENTS BASÉS SUR DES CONVICTIONS, DES MÉTHODES DE TRAVAIL RIGOUREUSES ET L'EXPÉRIENCE :

- des élus formés par des militants aguerris
- la lutte contre l'arbitraire pour faire appliquer des règles de gestion claires et connues à l'avance
- la transparence assurée par des comptes-rendus complets et réguliers
- un travail de fond sur tous les dossiers soumis à la CAP

Une négociation ouverte à la demande de la CGT a permis des évolutions positives au cours du mandat qui s'achève en particulier en rendant enfin possibles certains rapprochements de conjoints qui ne l'étaient pas en pratique.

Une nouvelle négociation doit s'ouvrir prochainement, toujours à notre demande, afin d'envisager un nouveau décompte des points qui éviterait que les « inversions » de carrière liées aux nombreuses réformes statutaires n'aient des conséquences sur les mutations.

Nous défendons les douaniers et leurs carrières parce que nous croyons dans l'avenir d'une douane socialement utile !

Retraite

- retour à la retraite à 60 ans à taux plein dans le cadre général - compensation de la pénibilité par un départ anticipé avec une pension complète et ce dès 55 ans pour la SURVEILLANCE.

Rémunération

- reconnaissance de la valeur du point d'indice comme base de la rémunération et rattrapage de son retard accumulé sur l'inflation.

- refus des rémunérations individualisées arbitrairement telles que la PFR.

Droits sociaux fondamentaux

- fin de la limitation abusive du droit de grève en surveillance - fin de la règle dite du « 30e indivisible » (une journée complète de traitement retirée quelle que soit la durée de l'arrêt de travail)

Emploi et statut

- arrêt urgent des suppressions « comptables » d'emplois et recrutement à hauteur des besoins sociaux à satisfaire

- défense du statut des fonctionnaires, garant de l'État républicain

- refus de carrières « individualisées » à outrance, porte ouverte à tous les arbitraires, favoritisme comme harcèlement

Le SNAD-CGT en CT ...

Avenir de la Douane et de ses missions

- véritable contrôle des marchandises importées afin de protéger efficacement nos concitoyens.

- développement des contrôles à l'exportation pour lutter contre les trafics de déchets, de marchandises volées, la fraude au remboursements de TVA et taxes.

- rôle accru en matière de fiscalité environnementale et des transports en refusant « l'affermage » de la taxe poids lourds (TPL).

- lutte contre la fraude à la TVA intracommunautaire (50 à 100 milliards d'euros).

- mettre fin à l'empilement des notes de circonstance et réécriture complète des instructions cadres afin de clarifier le rôle et la responsabilité de chacun.

Conditions de travail, hygiène et sécurité

- l'administration doit assumer sa responsabilité, y-compris pénale face aux risques professionnels en tant qu'employeur en les réduisant voire en les supprimant autant qu'il est possible.

- faire face à la multiplication et l'aggravation des risques : routier, chimique, amiante, rayonnements, troubles musculo-squelettiques, risques psycho-sociaux...

- prise en compte des nouvelles pénibilités : travail de nuit systématique, travail sur écran... en les limitant et les compensant



Nous défendons nos emplois, nos missions, nos conditions de travail, parce que nous croyons dans l'avenir d'une administration fiscale et économique au service de l'intérêt général

-----Dès le 5 octobre 2011----- Un jour ...!!!



- 1) Glisser dans chacune de ces enveloppes de couleur, le bulletin (du SNADCGT...!!) de la même couleur que l'enveloppe.
- 2) insérer chacune des enveloppes de couleur, dans l'enveloppe blanche correspondant au scrutin, (attention elles sont toutes blanches mais simplement identifiées par scrutin, il faudra donc vous reporter aux couleurs...)

Nom : Prénom : Signature : CTM	Nom : Prénom : Signature : CTR	Nom : Prénom : Signature : CAPC	Nom : Prénom : Signature : CAPL	Nom : Prénom : Signature : CTL
---	---	--	--	---

Ces 5 enveloppes blanches doivent être **CACHETÉES** et **SIGNÉES**



L'électeur ne peut voter que pour une liste entière, sans radiation, ni adjonction de nom et sans modifier l'ordre de présentation des candidats. Les bulletins sur lesquels l'électeur aura rayé, ajouté un ou plusieurs noms, ou modifié l'ordre de présentation de la liste des candidats seront considérés comme nuls.

Nous nous permettons de vous rappeler ci-contre les modalités de vote, car l'administration à eu quelques soucis ... En effet le prestataire qui devait fournir les documents de votes pour qu'ils parviennent avant le 5 octobre dans les service a eu quelques problèmes ...

Les documents auront ... beaucoup de retard .. d'une part ... et d'autre part les professions de foi, que la DG nous a imposées sur papier blanc et à nos frais puisque nous la souhaitions en couleur, et bien ces professions de foi seront imprimées sur du papier couleur ... ???! et de la même couleur que celle du bulletin de vote ... c'est plus drôle ...!!!

on a le prestataire qu'on mérite ... Toujours est-il que vous recevrez ... **un jour** ... des bulletins de vote, (**et des professions de foi...**) de couleur **rose** pour les CT réseau, et de couleur **verte** pour les CAPC **Attention donc à mettre le bulletin et non la profession de foi ...**

VIGILANCE !!!

C'eut été trop simple ...et comble du raffinement ... dans les «packages» des instruments de vote, toutes les professions de foi ont été insérées (par le prestataire), moralité, les services de toutes les DI devront refaire (tous) Les «packages»...

G.E.N.I.A.L., ils ne savaient pas quoi faire ces jours-ci...ni le week-end !!!

VOTEZ SNAD-CGT

« L'éducation coûte cher, essayez donc l'ignorance » A. LINCOLN

Bulletin de contact et de syndicalisation

Je souhaite :

☐ prendre contact

☐ me syndiquer

Signature :

Nom :

Prénom :

Service :

Indice :

Adresse :

Ville :

Telephone :

Bulletin à renvoyer à :

SNAD-CGT - Local Syndical - 244 rue Marcel Pellissier - 30021 NIMES CEDEX 1